

# 7. *J'agis sur* le système de tri

Pour les déchets qui n'ont pu être évités en amont de votre événement, il est essentiel de mettre en place un système de tri efficace et compréhensible par tous.

- Identifier le service de collecte et de traitement des déchets, qui peut être assuré par le service public ou par des prestataires privés selon la nature des déchets.
- Choisir des poubelles adaptées aux déchets produits : leur taille, leur forme, leur couleur afin de faciliter l'adhésion des utilisateurs.
- Choisir le bon emplacement : près de la buvette, de la restauration, vers la sortie...
- Afficher clairement les consignes de tri sur les différents bacs. Pour cela, vous pouvez utiliser les consignes fournies par le SYTRAD (téléchargeable sur [www.sytrad.fr](http://www.sytrad.fr)).
- Former les bénévoles pour l'utilisation de ces bacs, ne pas hésiter à réitérer régulièrement les informations orales, par mail, lors des réunions et inclure tous les partenaires, notamment les agents d'entretien afin que le tri soit respecté jusqu'au bout de la chaîne.



Au-delà du service public pour les déchets ménagers, il existe de nombreux prestataires privés qui collectent et traitent vos déchets. Ils peuvent vous proposer leurs propres solutions de tri.

Vous pouvez aussi faire vos propres investissements pour équiper vos événements et, là encore, il existe sur le marché de nombreux fournisseurs de bacs de tri. Comme dans l'ensemble de votre démarche, avant d'investir, posez-vous les bonnes questions : ces bacs sont-ils de bonne qualité, quelle va être leur durée de vie, leur recyclabilité, quelle est leur matière et leur origine, quelle dimension adéquate ?

Il est également possible de s'équiper à moindre frais en faisant de la récupération : seaux de cuisine pour les biodéchets, bidons de jardin, créations en carton ou en bois de palette... laissez parler votre créativité et celle de vos équipes !

